"HADOPI M'A TUER", SOIRÉE & CONCERTS LE 15 JUIN

LE 25 MAI 2009 NICOLAS VOISIN

"Hadopi m'a Tuer", soirée-concerts, le 15 juin à L'International, organisée par Owni.fr & le Réseau des Pirates, en partenariat avec Vendredi Hebdo, l'International et avec le soutien de Numérama, Slate, Agoravox, LePost, Ivox, 22mars, le Social Média Club, j'affiche et ZikNation (voir l'event sur Facebook) Une dizaine de groupes de musiques et d'artistes mobilisés contre Hadopi [...]



"Hadopi m'a Tuer", soirée-concerts, le 15 juin à L'International, organisée par Owni.fr & le Réseau des Pirates, en partenariat avec Vendredi Hebdo, l'International et avec le soutien de Numérama, Slate, Agoravox, LePost, Ivox, 22mars, le Social Média Club, j'affiche et ZikNation (voir l'event sur Facebook)

Une dizaine de groupes de musiques et d'artistes mobilisés contre Hadopi enchaîneront les sets, L'entrée est gratuite et la captation (prise d'image, de son, de video) ainsi que le partage en ligne sont chaudement recommandés!

RDV à l'International (site/map), 5-7 rue Moret à Paris (métro Parmentier ou Ménilmontant) le 15 juin 2009 :

- -> à partir de **18h** : projection de films traitant d'hadopi, des nouveaux modèles de rémunération des artistes et de la défense des libertés numériques, en débattant, au bar de l'International.
- -> à 21h : début des sets musicaux (15 à 25 minutes par groupe) et slam entre les sets.

L'affiche a été réalisée par **Geoffrey Dorne** (ainsi que les **précédentes affiches virales**).

Elle donnera lieu à un poster géant encarté en double page centrale de Vendredi, afin qu'elle puisse être reprise par les groupes

MAJ: télécharger le poster en taille A4 300dpi (print) ou 72 dpi (web-600pixels large)

Ils seront sur scène le 15 juin lors de la première soirée "hadopi m'a tuer", à l'International : Ils ont décidé de ne pas se taire !

"Le problème avec HADOPI est triple: il ne rapporte pas d'argent en plus aux artistes, il porte atteinte aux droits fondamentaux et enfin il ouvre une brèche dans la neutralité du net en permettant à des intérêts privés de saisir un juge pour obliger un fournisseur d'accès de censurer une partie du net. Cette loi stigmatise le Net qui est pourtant une chance incroyable pour la musique de se renouveler. (...) Il faut inventer un nouveau modèle et accompagner la révolution technologique plutôt que ramer contre. C'est à cela que servent les politiques publiques et non à protéger une industrie ou 5 multinationales trustent tout le marché et refuse en cœur de se remettre en cause." (Flowers From The Man Who Shot Your Cousin / Waterhouse Records)

http://flowersfromthemanwhohotyourcousin.com

"Convaincus de la nécessité de re-penser le financement de la création au vu des transformations techniques et sociales, nous regrettons que le texte de loi "Création et internet" n'apporte pas de réponse à cette question. En effet, il ne s'agit pas d'une réponse viable, mais d'un simple paravent... qui peut s'avérer coûteux et dangereux pour les citoyens et internautes que nous sommes tous" (Michaël Bideault / Les 3 singes)

http://www.les3singes.net

"La loi Hadopi est l'une des premières lois allant dans le sens du contrôle d'Internet par l'Etat" (Itak)

http://www.myspace.com/ithaque

"HADOPI [va] à l'encontre d'une directive européenne visant à protéger la liberté de chacun. Mais ce qui me gêne c'est surtout l'inefficacité de cette loi (...) c'est donner une mauvaise prescription à un malade et vous connaissez comme moi les risques liés à ce genre de pratique" (Dovi)

http://www.myspace.com/dovimusic

"Il est temps d'accepter et de nous adapter à ce "nouveau monde" où l'accès à la culture perd son caractère discriminatoire et cesser de vouloir en faire une société virtuelle de surveillance où tout un chacun se sentirait traqué" (...) "il faut dès aujourd'hui des réponses positives à ce nouveau défi" (Ruppert Pupkin)

http://www.myspace.com/ruppertpupkin

"L'infinité des pratiques du net et des comportement culturels liés à la civilisations des niches imposent des questionnement nouveaux" (Souklaye Sylvain)

http://www.myspace.com/sylvainsouklaye

"Les artistes pro-hadopi, en plus de servir de caution à la future loi loppsi, font prendre le risque aux autres artistes d'un boycott massif de leur travail en traitant les internautes de pirates" (**Orbor**)

http://www.orbor.com

"Le meilleur moyen de contrer cette loi, c'est de proposer du contenu gratuit et légal, et de faire tourner les réseaux d'échange et de partage avec de la musique sans copyright." (...) "A nous d'explorer de nouveaux modèles économiques basés sur la gratuité pour l'utilisateur final" (Renaud Pijselman / Reno Project)

http://renoproject.canalblog.com/

"Nous croyons à la viabilité de ce modèle" (Zero)

http://www.myspace.com/zerotheband

_

Egalement sur scène: Baco Hiriz Band (http://www.myspace.com/hirizband), Abraxxxas (http://www.myspace.com/abraxashhdc), What About Penguins (http://www.myspace.com/whataboutpenguins) [...]

MAJ: **5amourai** (http://www.myspace.com/5amourai) se joint à la programmation, puisque "se met en place une muselière" (...) / n'hésitez pas à relayer autour de vous, notamment auprès d'artistes et de groupes de talents /-)

(Cette liste, incomplète, s'enrichit en temps-réel d'artistes qui se mobilisent pour de nouveaux modèles de partage comme de rémunération de la musique et des œuvres culturelles).

Cette "soirée-concerts" est réalisée dans un but non-lucratif et dans le cadre d'une dynamique engagée sur le long terme par différents collectifs qui se croisent et parfois s'agrègent.

Pour plus d'informations :

- Programmation/Artistes : Olivier Samouillan 06 50 32 72 97 [olivier.samouillan@gmail.com]
- Débats et Playlist Vidéos : Fabrice Epelboin 06 85 59 79 50 [fabrice@owni.fr]
- Contact Presse : Nicolas Voisin 06 63 95 63 65 [contact@22mars.com]

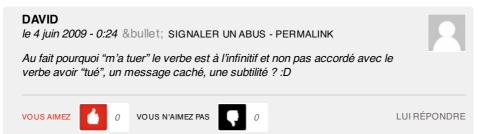
Quelques liens utiles :

Le Pacte des Libertés Numériques Le Myspace du Réseau

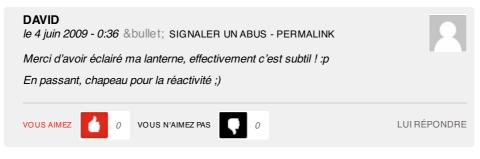
Le Réseau des Pirates

L'Event sur Facebook









MEIJI





Hadopi à l'école, la meilleure idée depuis Charlemagne.

La rubrique legamedia du très officiel site Educnet fait état de :

"La loi Hadopi qui favorise la diffusion et la protection de la création sur internet demande à l'éducation nationale de renforcer l'information et la prévention auprès des jeunes qui lui sont confiés."

Ainsi est-il fort normal que les enseignants soient amenés tout prochainement à aborder enfin les deux aspects fondamentaux de cette loi, l'internet et l'informatique d'un côté, les droits d'auteur de l'autre. Deux aspects fondamentaux également pour leur propre enseignement puisque qu'ils y sont confrontés quotidiennement dans l'exercice de leur profession. Voilà donc qui devrait les ravir qu'un gouvernement prenne enfin à coeur ces questions essentielles.

L'informatique plus encore que l'internet est une composante devenue vitale à l'enseignement. Citons:

Le rapport Stratégie Nationale de Recherche et d'Innovation (SNRI), remis le 23 juillet 2009 à Valérie Pécresse, pour ce qui concerne l'enseignement de l'informatique, fait le constat que : "Dans les filières non spécialisées des écoles, l'enseignement de l'informatique est généralement réduit. De façon plus générale, le système éducatif n'a pas donné une place suffisante à ces disciplines en regard des enjeux futurs, industriels et d'innovation pour l'ensemble de l'économie nationale, et de participation à la vie sociale et politique de la part des citoyens. Absentes aux niveaux primaire et secondaire, elles sont inexistantes ou trop limitées dans les classes préparatoires aux grandes écoles. La majorité des ingénieurs et chercheurs non informaticiens n'acquièrent pendant leur cursus qu'un bagage limité au regard de ce que l'on observe dans les autres disciplines. Pourtant, ils utiliseront ou pourront avoir à décider de l'utilisation d'outils informatiques sophistiqués. Il est à craindre qu'ils ne le feront pas avec un rendement optimal ou que, en position de responsabilité, ils sous-estimeront l'importance du secteur."

Un tel enseignement, qui doit se généraliser, correspond aux besoins du pays et de son économie. Rappelons que l'informatique représente 30 % de la R&D au plan mondial (mais 17 % seulement en Europe), que les TIC (Technologies de l'information et de la Communication) vont constituer 50 % de l'augmentation de la croissance dans un futur proche, qu'elles constituent un gisement d'emplois considérable, que l'informatique est l'une des trois grandes familles de la science moderne.

(Source: http://www.epi.asso.fr/revue/docu/d0912a.htm)

Les enseignants ont donc à relever un véritable défit stratégique tout en se heurtant à des questions d'ordre juridique que l'on peut résumer avec cet extrait d'article sur les droits numériques et la pédagogie :

"... On doit réfléchir, à l'heure des nouvelles technologies et de la substitution progressive de la propriété par la notion d'accès, à son rôle dans le cadre d'une probable et enfin réalisable démocratisation de la culture, non de sa consommation que son propre rôle antérieur rendait impossible ou invalidait, mais de sa création." En rappelant que "l'imitation et la modification sont à la base de la création entendue comme mémoire et transmission, puisqu'elles sont le moteur de l'apprentissage, processus ou objet même de la création".

(Article complet: http://www.framablog.org/index.php/post/2009/04/09/numerique-droit-d-auteur-et-pedagogie-archambault)

L'impact d'Hadopi a donc une influence majeure sur l'enseignement lui même dont élèves et parents doivent, au premier chef, être complètement informés afin de se mettre en conformité avec La loi. On peut être persuadé que devant un enjeu qui les concerne aussi directement, les enseignants sauront répondre présent.

Il ne fait également aucun doute que ces mêmes enseignants mettront du coeur à enfin faire connaître aux élèves ce qu'est le sacro-saint droit d'auteur, créé pour protéger les auteurs des éditeurs, et non pas des lecteurs, et en tirer la leçon civique qui convient. Ils auront donc toute latitude pour intéresser leurs élèves à Paul Valery, un auteur du domaine public, et son fameux "le paradoxe, c'est le nom que les imbéciles donnent à la vérité". Une des vertus cachées de la loi Hadopi que de pouvoir faire redécouvrir les classiques, ce dont il ne faut pas se priver en ces temps de crise "intellectuelle". Le commentaire du Code de la Propriété Intellectuelle sera aussi source d'une profonde élévation, surtout cette partie :

Le contrat d'édition est défini par l'article L 132-1 du Code de la Propriété Intellectuelle : "Le contrat d'édition est le contrat par lequel l'auteur d'une œuvre de l'esprit ou ses ayants droit cèdent à des conditions déterminées à une personne appelée éditeur le droit de fabriquer ou de faire fabriquer en nombre des exemplaires de l'œuvre, à charge pour elle d'en assurer la publication ou la diffusion".

En aucun cas, il est dit ou supposé que la cession des droits est monopolistique, puisqu'on parle du droit de fabriquer ; chose que les éditeurs transforment régulièrement en propriété exclusive des droits.

Il est donc concevable dans l'esprit, que des droits soient "loués" ou "consentis" à plusieurs éditeurs en même temps. Lequel aurait donc autorité pour revendiquer la protection d'Hadopi ?

La réponse pourrait alors être jouée au poker ou au 421 en y associant cet aspect ludique si prisé des élèves dans leur apprentissage.

Accessoirement ils pourront conseiller pédagogiquement la lecture d'un bon article et

sans enfreindre l'Hadopi. Comme celui-ci par exemple : http://www.village-justice.com/articles/HADOPI-comme-oeuvres-Celine-Fretel,5316.html

Enfin, la lecture de la lettre de Guy Môquet prendrait maintenant tout son sens en guise de conclusion ainsi que celle de l'article 35 de la Convention des Droits de l'Homme et du Citoyen qui est le fondement même de notre république ; l'article 1 étant aboli par

Une pointe d'humour pourrait émailler les débats en narrant une des blagues dont on dit qu'elle circule dans les couloirs de l'assemblée nationale. On dit mais ça se trouve c'est même pas vrai car sinon cela pourrait tomber sous le coup du droit d'auteur. Il se dirait, donc, que le mammouth, comme le mouton, serait un animal à poil laineux. A poil laineux, A poil laineux A poil ...

Et de ne pas se priver de rappeler que, le mouton se disant kebir en arabe, l'aïd el kebir française, identité nationale oblige, se fête le 1er mai à la bastille et non pas le 21 juin comme tant d'élèves le croient encore.

Qui peut désormais ne pas souhaiter que l'Hadopi soit intégrée au programme scolaire pour insuffler aux futures élites de la nation cet esprit démocratique qui fait la grandeur de cette identité nationale bientôt elle aussi à tous les programmes ?

Sans aucun doute, Hadopi à l'école est la meilleure idée depuis Charlemagne.

Meiji





VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

JANEPRINCE

le 10 juin 2010 - 21:04 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



I guess that to receive the business loans from banks you must have a great reason. Nevertheless, once I have received a short term loan, because I was willing to buy a bike.

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

MORTGAGE LOANS

le 23 juillet 2010 - 2:25 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



If you are willing to buy a car, you will have to receive the loan. Moreover, my father all the time uses a college loan, which supposes to be really useful.

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

BRENDON EDELMAN

le 28 août 2010 - 18:46 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



to Assist me in my projects .

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

PAT RAMS AHAI

le 29 août 2010 - 15:02 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



to help me in my Tasks .





VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

NICK BIDEAUX

le 30 août 2010 - 17:58 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Ha, that actually a Truly good suggestion. Many thanks so much for this!



ESCORTS IN MOSCOW

le 22 février 2011 - 17:37 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



It's literally a also helpful joint of specifics. I'm delighted that you just embraced this particular helpful information and facts around. Gratify keep our company well informed prefer that. I appreciate you for giving.

VOUS AIMEZ



VOUS N'AIMEZ PAS



LUI RÉPONDRE

6 pings

"Hadopi m'a TUER" Lundi 15 juin 2009, à l'international le 27 mai 2009 - 7:49

[...] d'infos sur ce concert owni.fr, vous y retrouverez les liens vers les sites des artistes [...]

Hadopi m'a tuer! Le concert évènement I Stan et Dam, le blog le 15 juin 2009 -16:13

[...] Reno Project http://www.myspace.com/renoproject Les débats commenceront dès 18h30 – 19h et se prolongeront en parallèle des concerts (la salle de l'International a deux étages /-) - Cette soirée est organisée par Owni.fr & le Réseau des Pirates, en partenariat avec Vendredi Hebdo, l'International et avec le soutien de Numérama, Slate, Agoravox, LePost, Ivox, 22mars, le Social Média Club, j'affiche et ZikNation (voir l'event sur Facebook / article "noeud" et détails ici, sur Owni) [...]

Merci! Hadopi a tué /-)::: Nues Blog par Nicolas Voisin:: le 17 juin 2009 - 14:37

[...] y aura d'autres soirées "hadopi m'a tuer". Bientôt. Souvent. Afin de démontrer qu'artistes et Internautes sont ensemble, [...]

Bruce Sterling prend position sur Loppsi dans Wired et marque un point décisif l ReadWriteWeb France le 28 août 2009 - 17:59

[...] devient réalité... Je crois que je peux mourir maintenant... non... attendez... il y a un super concert le 15 juin à l'International, je ne peux pas manquer ça... [...]

Hadopi censurée : ce n'est qu'un début, continuons le combat » Article » OWNI, Digital Journalism le 20 octobre 2010 - 14:17

[...] : Pour fêter ça les gus, on se retrouve lundi pour la soirée concert à l'International ! - Pour ne rien manquer d'OWNI, suivez nous sur Twitter et sur Facebook. // OWNI invente...[...]

Soirée-concert « HADOPI m'a tuer » le 15 juin l Le blog de l'inkorrect(e) le 20 février 2012 - 10:21

[...] au rv de l'engagement, si vous êtes sur Paris bien sûr... Plus d'infos sur le site du journal numérique OWNI, principal organisateur de [...]